

TARIFS 2025		
SALLE DES FÊTES	Commune	Hors Commune
- Location Week-end	350,00 €	700,00 €
- Majoration frais de chauffage période du 1 ^{er} janvier au 30 avril et 1 ^{er} octobre au 31 décembre pour une location week-end (en cas de chauffage de la salle)	50,00 €	70,00 €
- Soirée ou ½ journée hors WE Samedi, Dimanche	150,00 €	300,00 €
- Majoration frais de chauffage période du 1 ^{er} janvier au 30 avril et 1 ^{er} octobre au 31 décembre hors location week-end	20,00 €	30,00 €
- Jour férié Hors week-end	175,00 €	350,00 €
- Pour les Associations locales (jusqu'à 2 manifestations/an)	GRATUIT	Tarifs de droit commun
L'heure hors Week-end (samedi et dimanche)	7,30 €	
Location de table (pour le Week-end)	1,50 €	
SALLE SOCIOCULTURELLE	Commune	Hors Commune
- Location simple (week-end) : - avec CUISINE	1 000,00 €	1 500,00 €
- sans accès à la cuisine	800,00€	1 200,00€
- Location simple (journée ou jour consécutif au week-end) :		
- du lundi au jeudi (de 8h00 à 2h00 J+1)	600,00 €	600,00 €
- du lundi au jeudi (de 8h00 à 18h00)	500,00€	500,00€
- Location à l'heure (4h max) : - avec CUISINE	60,00 €/heure	60,00 €/heure
- sans accès à la cuisine	50,00 €/heure	50,00 €/heure
- Majoration de chauffage du 1 ^{er} janvier au 30 avril et du 1 ^{er} octobre au 31 décembre	+ 100,00 €	
- Associations		
• 1 ^{ère} manifestation de l'année entre le 1 ^{er} /01 et le 14/04 et du 1 ^{er} /10 au 31/12.	GRATUIT	Tarifs de droit commun
• Autres dates entre le 1 ^{er} janvier et le 14 avril et du 1 ^{er} octobre au 31 décembre.	350,00 €	
• Entre le 15 avril et le 30 septembre, le tarif de droit commun s'applique	Tarifs de droit commun	
- Evènements spéciaux (Don du sang/Forum des asso./téléthon/CCAS/réunions des partis politiques à l'occasion des campagnes électorales/asso. à but non lucratif dans le cadre d'œuvres caritatives)	GRATUIT <i>(Sous réserve d'acceptation de la mairie)</i>	
- Toutes heures de location dépassées	+ 50 € / heures	
- Acompte pour location	50% du montant de la location Restituable si la demande est faite plus de 3 mois avant la date de location	
- Forfait de ménage si salle/annexe rendues impropres	Refacturation des frais de nettoyage par une société spécialisée, avec un minimum de 350,00 €	
- En cas de casse de mobilier, du bâti ou dégradation des lieux, la mairie se réserve le droit de demander le remboursement au responsable de la location.	Prix d'achat ou du montant de remise en l'état	
- Perte d'une clé, badge ou télécommande	Facturation du montant de mise en place d'un nouveau barillet intégral avec le nombre précédant de clés, de la télécommande ou du badge.	
ALSH (ACCUEIL DE LOISIRS SANS HEBERGEMENT) (Tarif pour le 3^{ème} enfant appliqué en présence des 3 enfants simultanément)	1^{er} et 2^{ème} enfant	3^{ème} enfant
Tarifs journée hors prix du repas		
➢ Quotient familial CAF et MSA : de 0 € à 749 €	5,43 €	4,34 €
➢ Quotient familial CAF et MSA : de 750 € à 1 199 €	8,04 €	6,96 €
➢ Quotient familial CAF et MSA : de 1 200 € à 1 499 €	10,66 €	8,11 €
➢ Quotient familial CAF et MSA au-delà de 1 500 €	11,82 €	9,36 €
➢ Commune sans quotient familial	14,94 €	12,64 €
➢ Hors commune avec quotient	18,00 €	14,40 €
➢ Hors commune sans quotient familial CAF ou MSA	22,00 €	20,61 €

ALSH (ACCUEIL DE LOISIRS SANS HEBERGEMENT) (Tarif pour le 3^{ème} enfant appliqué en présence des 3 enfants simultanément)	1^{er} et 2^{ème} enfant	3^{ème} enfant
Tarifs demi-journée hors prix du repas		
➤ Quotient familial CAF et MSA : de 0 € à 749 €	4,27 €	2,81 €
➤ Quotient familial CAF et MSA : de 750 € à 1 199 €	6,74 €	5,38 €
➤ Quotient familial CAF et MSA : de 1 200 € à 1 499 €	7,94 €	6,85 €
➤ Quotient familial CAF et MSA au-delà de 1 500 €	9,08 €	7,95 €
➤ Commune sans quotient familial	10,50 €	9,04 €
➤ Hors commune avec quotient	12,00 €	9,60 €
➤ Hors commune sans quotient familial CAF ou MSA	14,00 €	11,92 €
Supplément par animation spécifiques (sorties, visites, spectacles...)	8,00 €	8,00 €
RESTAURATION : PRIX PAR REPAS	Commune	Hors Commune
Enfants (repas pris sur place ou réservé et décommandé sans justificatif)	4,15 €	4,95 €
Adultes	6,05 €	6,05 €
Portage de repas à domicile (ADMR)	7,25 €	7,25 €
Majoration enfant présent sans repas réservé via portail avant 9h	2,00 €	2,00 €
ÉCOLE PUBLIQUE : GARDERIE		
Matin à partir de 7h30	1,55 €	
Soir de 16h30 jusque 19h00	1,95 €	
Dépassement des heures de la garderie à partir de 19h00	5,00 €	
ESPACE JEUNES (de 11 ans à 14 ans uniquement habitant LA GOUESNIÈRE)		
Carte d'adhésion annuelle (1 an à partir de la date de souscription via formulaire)	15,50 €	
DÉCÈS : CIMETIÈRE		
Concession 30 ans : 1 emplacement 2m ² renouvelable avec dalle de propreté à réaliser	400,00 €	
Concession 50 ans : 1 emplacement 2m ² renouvelable avec dalle de propreté à réaliser	700,00 €	
Columbarium 30 ans : case renouvelable	500,00 €	
Columbarium 50 ans : case renouvelable	850,00 €	
Cavurne 30 ans : 1 emplacement 1m ² renouvelable	200,00 €	
Cavurne 50 ans : 1 emplacement 1m ² renouvelable	350,00 €	
VOIRIE		
Remise en état de la voirie aux entreprises qui ont dégradé celle-ci	80 €/m ²	
VENTES DIVERSES		
BOIS : La corde coupée, cordée, non livrée, à venir retirer aux services techniques après validation de la commission Finances	200,00 €	
PHOTOCOPIES À TITRE PRIVÉ		
A4 N/B	0,15 €	
A4 Couleur	0,30 €	
A3 N/B	0,30 €	
A3 Couleur	0,60 €	
PHOTOCOPIES ASSOCIATIONS (sous réserve de fournir le papier)		
500 copies noir et blanc recto A4 <u>par manifestation enregistrée sur le calendrier annuel</u>	Gratuit	
200 copies noir et blanc recto A4 <u>pour le fonctionnement/an</u>	Gratuit	
Photocopies A4 N/B ou couleur au-delà du forfait	0,01 €	
Photocopies A4 Couleur (payant à la première feuille)	0,10 €	
Photocopies A3 Couleur (payant à la première feuille)	0,20 €	